



POUR PUBLICATION LE 18 NOVEMBRE 2016

Paris, le 18 novembre 2016

L'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) et le projet de Fonds dédié à atteindre la neutralité en termes de dégradation des terres (Fonds LDN) s'associent en faveur de la réhabilitation des terres en Afrique

Le projet de Fonds LDN est né de la coopération entre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et Mirova, société de gestion dédiée à l'investissement responsable, avec le soutien de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Dans le cadre du développement de ce projet, Mirova a conclu un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Maroc relatif à l'Initiative AAA. Cet accord vise à aider les petits exploitants agricoles à restaurer les terres dégradées et à éviter de nouvelles dégradations des sols fertiles en Afrique.

Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc, et Philippe Zaouati, Directeur Général de Mirova, ont signé un accord qui permettra au futur Fonds LDN d'identifier des investissements potentiels par le biais de l'initiative AAA. Il offrira également un cadre pour renforcer la coopération et la coordination entre les porteurs de projets, les communautés locales et les institutions publiques.

Le partenariat a été officialisé par le biais d'un protocole d'accord conclu lors de la 22^e session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) qui se déroule actuellement à Marrakech au Maroc.

Ce partenariat débutera avec le lancement d'un projet pilote destiné à créer des vergers d'arganiers sur des terres dégradées du Maroc et à structurer la chaîne logistique afin d'enrayer la désertification et de favoriser une gestion durable des terres.

Le Ministre de l'Agriculture du Maroc déclare à ce sujet : « L'Initiative AAA, qui s'appuie sur l'expérience acquise avec le plan national de transformation de l'agriculture, le Plan Maroc Vert, utilisera les financements pour le climat afin de soutenir des projets de développement agricole favorisant la sécurité alimentaire. En outre, elle représentera l'agriculture africaine dans les négociations sur le climat. »

L'Initiative AAA, lancée au Maroc en septembre dernier, fait partie des priorités de la COP22. Elle a permis de placer l'agriculture africaine au cœur des débats et des négociations sur le changement climatique et devrait attirer une part importante des fonds alloués à la lutte contre le changement climatique.

« Chez Mirova, nous pensons que le capital naturel constitue une nouvelle classe d'actifs prometteuse capable de créer de la valeur pour les investisseurs à long terme tout en

contribuant au développement durable. Nous sommes fiers de travailler aux côtés de la CNULCD afin de lancer le Fonds LDN et de nous associer à l'initiative AAA pour favoriser les investissements en Afrique », explique Philippe Zaouati au sujet de cette nouvelle coopération.

Avec une taille cible d'au moins 300 millions de dollars US, le projet de Fonds LDN constitue, à ce jour, la réponse globale la plus audacieuse proposée par des investisseurs du secteur privé à la question de la dégradation des terres. Ce véhicule de placement innovant permettra de s'appuyer sur des fonds publics afin de collecter des capitaux privés dédiés à des projets de réhabilitation et de gestion durable des terres principalement dans les pays en développement. Mirova et le Mécanisme Mondial CNULCD, co-promoteurs de ce projet, sont en train de finaliser la structuration du Fonds LDN. Il aura pour objectif d'atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres (ODD 15.3) tel que défini dans le cadre des Objectifs de Développement Durable relatifs à la terre.

Une fois lancé, le Fonds LDN sera secondé par une Facilité d'Assistance Technique afin de soutenir le développement de projets de transformation. Cette facilité aura vocation à faire passer ces projets à l'échelle, les préparer à recevoir des investissements et développer des initiatives pilotes en collaborations avec toutes les parties prenantes.

« Rien que dans une sous-région d'Afrique, plus de 30 millions de personnes se sont retrouvées en situation d'insécurité alimentaire à cause de la sécheresse survenue cette année. Si nous n'agissons pas de toute urgence pour répondre aux besoins d'adaptation de l'agriculture en Afrique, en particulier des petits exploitants, la région ne pourra pas satisfaire plus de 13 % de la demande de nourriture d'ici 2050¹. J'ai le plaisir de vous annoncer que le lancement du Fonds LDN est en bonne voie. Outre le financement à grande échelle de projets de transformation, il permettra aux petits exploitants d'Afrique de bénéficier des ressources nécessaires à la préservation de leurs terres et à leur exploitation durable. C'est justement pour assurer le lien avec ces exploitants que nous avons également signé un accord avec le Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM)», a indiqué Monique Barbut, Secrétaire exécutive de la CNULCD, lors de la cérémonie de signature.

Au sujet de ce partenariat, Tariq Sijilmassi, Président du Groupe CAM, déclare: « L'adaptation au changement climatique est d'abord une question d'accès aux financements pour les petites exploitations agricoles. Fort de notre modèle d'inclusion innovant et internationalement reconnu, le Groupe CAM est à même de canaliser des fonds publics et privés, puis de les redistribuer sous forme de prêts adaptés à tous les types et tailles d'activités agricoles. Ce modèle a notamment fait ses preuves dans le cadre de l'implémentation du Plan Maroc Vert. Aujourd'hui, c'est à l'Initiative AAA que nous apportons cette expertise. Ce partenariat avec Mirova, visant l'atteinte de l'objectif de neutralité en termes de dégradation des terres, vient donc réaffirmer notre engagement en faveur du développement durable. »

Christopher Knowles, Responsable de la Division Changement Climatique et Environnement au sein de la BEI, ajoute : « Le Fonds LDN est un projet passionnant et ambitieux. La BEI est heureuse d'avoir contribué à sa conception et sa structuration, par le biais du Groupe

¹ Source : <http://www.impactagri.com/food-supply-chain-global-context/>

Consultatif constitué à cet effet, et s'est formellement engagée dans un processus de due diligence afin de devenir l'un de ses principaux investisseurs.»

Contacts Presse :

UNCCD

Wagaki Wischnewski
Tel: +49 228 815 2820
wwischnewski@unccd.int

Mirova

Bérengère Savelli
Tel. +33 (0)1 44 50 58 73
berengere.savelli@shan.fr

AAA Initiative

Media Relations
contact@aaainitiative.org

A propos de l'Initiative AAA

Lancée en avril 2016 à l'initiative du Maroc, l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) a pour objectif de réduire la vulnérabilité de l'Afrique et de son agriculture face aux changements climatiques. Elle favorise et encourage la mise en œuvre de projets concrets et innovants en matière de gestion des sols, de maîtrise de l'eau agricole, de gestion des risques climatiques et de renforcement des capacités et solutions de financement. L'initiative est une réponse importante non seulement au changement climatique, mais aussi à l'insécurité alimentaire. Son objectif est de mettre l'Adaptation de l'Agriculture Africaine au cœur des enjeux des débats et des négociations sur le climat et obtenir une répartition équitable des fonds climat. En ce qui concerne les solutions, elle vise à contribuer à la mise en place de projets agricoles spécifiques.

<http://www.aaainitiative.org>

A propos de la CNULCD et du Mécanisme Mondial

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (**CNULCD**) est le seul accord international juridiquement contraignant sur les questions de la terre. La Convention travaille, avec des partenaires, afin de promouvoir la bonne gestion des terres. Ses 195 Parties visent à réaliser la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) à travers des objectifs nationaux volontaires. En accomplissant la NDT, nous garantirons la santé et la productivité de la terre, atténuerons les effets de la sécheresse et rendrons les populations et les écosystèmes affectés plus résistants au changement climatique.

Le Mécanisme mondial est le mécanisme financier établi par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour aider les pays en développement dans la mobilisation des ressources pour la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. En Octobre 2015, la 12ème Conférence des Parties à la Convention (COP 12) a demandé au Mécanisme mondial, en consultation avec le Secrétariat de la Convention, "d'élaborer des options pour accroître les incitations et le soutien financier pour les activités de la DDTs (Désertification, Dégradation de Terres et Sécheresse), y compris la création éventuelle d'un fonds LDN indépendant".

<http://www.global-mechanism.org/>

A propos du Groupe Crédit Agricole du Maroc

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) est une banque universelle proposant des services dans les métiers de la banque de financement et d'investissement, ainsi que de la banque commerciale. De plus, le Groupe remplit une mission de service public en assurant le financement de l'agriculture et la promotion de l'économie rurale. Au cours des 50 dernières années, le GCAM a développé une connaissance approfondie du monde agricole, un savoir-faire et une expertise en matière de financement de projets, de conseil en investissement et de reporting auprès de ses administrateurs, notamment le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Finances.

Le GCAM a fait le choix d'une approche intégrée en mettant à développer une offre de produits et services différenciant et adaptés aux différents segments du secteur agricole. Aujourd'hui, le l'agriculture marocaine est forte de 1.5 millions d'exploitations. Seules 10% d'entre elles sont structurées sous forme d'entreprises et susceptibles d'être financées par la branche commerciale du GCAM. Les petites et micro entreprises représentent 40% du marché financier rural et sont prises en charge par la Fondation pour le Microcrédit du GCAM, l'ARDI. A mi-chemin entre la banque commerciale et le microcrédit se trouvent les petites exploitations

familiales qui comptent pour 50% du marché rural et sont soutenues par Tamwil El Fellah, un modèle de prêts innovant et parfaitement adapté à ce segment.


A fin 2015, le GCAM dispose d'un réseau de 800 agences, emploie près de 4000 collaborateurs et affiche un actif au bilan d'environ 9 milliard de dollars US. Quant à ses prêts à l'économie, ils s'élèvent à 7 milliard de de dollars US.

A propos de Mirova et de Natixis Asset Management

Filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management, Mirova propose une offre complète qui englobe tous les segments de l'investissement responsable : actions, taux, infrastructures, *Impact investing*⁽¹⁾, vote et engagement.

Mirova rassemble 66 experts multidisciplinaires et totalise 6,6 milliards d'euros d'encours en gestion, ainsi que 40 milliards d'euros en vote et engagement.

Commercialisée par la plateforme de distribution mondiale de Natixis Global Asset Management et par les réseaux du Groupe BPCE, l'offre de Mirova s'adresse à l'ensemble des investisseurs, professionnels et non professionnels.

> En savoir plus : 

www.mirova.com

> Suivez Mirova sur



Natixis Asset Management se place aux tout premiers rangs des gestionnaires d'actifs européens avec plus de 355 milliards d'euros et 742 collaborateurs. Natixis Asset Management possède également trois sociétés de gestion filiales: Mirova, Dorval Asset Management et H2O Asset Management.

Source : Natixis Asset Management au 30/09/2016.

⁽¹⁾ *Impact investing : gestion à fort impact social/environnemental.*

Mirova est une société de gestion agréée par l'AMF et filiale à 100 % de Natixis Asset Management.

Dorval Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF et filiale à 50,1 % de Natixis Asset Management.

H2O Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF et filiale à 50,01 % de Natixis Asset Management.

Note au lecteur

Le présent document (le « Document ») concerne le projet de fonds actuellement dénommé fonds LDN (le « Fonds »). Le Document ne constitue pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par le Fonds. Il ne constitue pas un engagement du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (« UNCCD »), du Mécanisme Mondial, ni de Mirova de structurer et mettre en place le Fonds, ni un quelconque autre fonds.